Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1984)

**Heft:** 731

Artikel: Double défaite

Autor: Bonnard, Laurent

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1016964

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# public

# Hebdomadaire romand

J. A. 1000 Lausanne 1

Nº 731 24 mai 1984

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 55 francs Vingt-et-unième année

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021/22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro: Jean-Pierre Bossy François Brutsch Jean-Daniel Delley Yvette Jaggi Charles-F. Pochon Victor Ruffy Armand Veillon

Points de vue: Hélène Bezençon Jeanlouis Cornuz

731

# Double défaite

Après la remise des copies et la proclamation des résultats, la distribution des prix. Pour avoir bien voté, les citoyennes et citoyens recevront en cadeau, échange de bons procédés, une diminution du taux hypothécaire, mettons 4%, pour ne pas déstabiliser l'édifice; les banques leur doivent bien ça. Et dans la foulée, les journaux, quotidiens ou non, supports d'une campagne publicitaire d'une ampleur sans précédent, se fendront bien de quelques pages d'«informations» gratuites au bénéfice des banques nourricières. Et ose-t-on espérer une prime, un petit quelque chose pour le Parti socialiste suisse (PSS), à l'origine de ce remue-ménage d'excellent rapport financier et publicitaire...

Permettez tout de même qu'on ne passe pas si vite ici l'initiative sur les banques par pertes et profits! Quelques jours après la votation, l'échec des propositions socialistes n'est — actualité oblige — plus qu'une ligne supplémentaire dans le tableau récapitulatif peu encourageant des initiatives qui n'ont pas passé le cap de la consultation populaire. Décevante litanie de «non» pour les dernières décennies avec une unique lueur d'espoir, celle des consommatrices.

Pourquoi insister, tous commentaires autorisés lus et à peine digérés, sur l'échec de l'initiative sur les banques? Pas question de nier la claque. Elle est réelle et probablement plus sonore encore qu'on ne l'imaginait parmi les initiants. Il y a, bien sûr, des compensations, légères mais tout de même palpables, pour la gauche. Le fait même d'avoir pu engager ce débat aux allures iconoclastes... et certains progrès enregistrés pour la simple raison que ce texte existait, déposé à la Chancellerie, léger courant d'air dans le monde clos des comptes bancaires: une Commission fédérale des banques

mieux armée pour ses contrôles, l'heureuse convention de dernière heure signée entre l'Association suisse des banquiers et les banques prévoyant une meilleure couverture des dépôts (DP 730), quelques coups de pouce à la révision de la loi sur les banques et à celle du droit des sociétés anonymes.

A ces deux derniers chapitres cruciaux pas trop d'illusions cependant! Même s'il est d'usage, dans les analyses politiques de bonne compagnie, de souligner après un vote que le vainqueur ne manquera pas de se sentir moralement obligé de respecter ses promesses, de tenir compte de la minorité défaite, etc., etc... C'était davantage de mise au temps où le fameux «consensus» helvétique conservait une certaine substance. Aujourd'hui, on sait que les positions de force sont exploitées sans fausses pudeurs ni réserves, selon les bonnes leçons de la droite radicale zurichoise.

On se contentera donc d'enregistrer que pendant trois ou quatre ans, les banques et leurs relais politiques ont rompu avec leur traditionnel immobilisme, pour s'avancer de deux ou trois petits pas en direction de leurs critiques. Voilà qui est bon à prendre, quand bien même la défaite reste là, très sévère.

Les occasions ne manqueront pas à la gauche de remettre l'ouvrage sur le métier et de tirer les sonnettes d'alarme, lorsque l'endettement international et plus particulièrement les crédits privés immobilisés dans le tiers monde provoqueront des crises graves (l'initiative avait le mérite d'organiser au moins une certaine transparence dans ce secteur).

Demeure une deuxième défaite du PSS, pas moins sévère que celle des urnes, et probablement plus préoccupante, parce que soigneusement occultée;

SUITE ET FIN AU VERSO

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

# Double défaite

c'est celle de la campagne elle-même et de la façon dont l'initiative a été «gérée» par la gauche.

On se gargarise des millions engloutis par les banques dans une offensive de relations publiques et de désinformation. Mais il faut admettre aussi que la gauche a abandonné le terrain à ses adversaires, à peine avait-elle engrangé les signatures récoltées assez aisément après le scandale de Chiasso. Au point que l'initiative est restée lettre morte, affaire d'appareil, jusqu'au moment où l'on s'est aperçu que le sprint final devait être lancé. C'est peu dire qu'il était alors trop tard pour changer de cap et pour provoquer une modification en profondeur des rapports de forces dans l'opinion. Sur un sujet aussi ardu techniquement et mythologiquement, c'était ouvrir la porte aux déferlements irrationnels, c'était somme toute se condamner à l'avance à ne pas entrer réellement en matière. Alors, carences graves stratégiques ou tactiques, méconnaissance profonde du «jeu» institutionnel, ou tare d'un parti politique qui perd son souffle militant, réduit à abandonner le terrain pour les manœuvres à l'ombre des «sommets»? Tout à la fois? La lecon vaut bien un fromage, fût-il bancaire.

L.B.

ENTRETIEN AVEC JACQUES BOUVERESSE

# Le mildiou et la philosophie

Né en 1940 dans le Doubs, Jacques Bouveresse s'est acquis une solide réputation de philosophe curieux de courants non français. Il est un remarquable connaisseur des philosophes issus du fameux Cercle de Vienne (DP 682 et 683), il a publié également des études passionnantes sur les grands noms de la philosophie anglo-saxonne tels que Popper ou Peirce. Jacques Bouveresse était professeur ordinaire à Genève, il n'a malheureusement pas pu concilier une charge importante à Paris avec celle de Genève; il a fallu choisir; il n'est plus à Genève que pour quelques heures par semestre, comme professeur associé. Eric Baier l'a rencontré.

Eric Baier. Tout le monde connaît le mildiou, cette maladie qui s'attaque particulièrement à la vigne. Dans votre dernier livre<sup>1</sup>, vous avez entrepris, comme un bon vigneron, de répandre le poison dans l'air, afin de protéger la vraie philosophie rationaliste contre les attaques du mildiou intellec-

tuel parisien. D'où vous vient ce solide bon sens terre à terre, peut-être conservateur?

Jacques Bouveresse. Il se trouve que je suis précisément d'origine paysanne, je suis né dans une famille de neuf enfants, du côté de Besançon. Lorsqu'on sort d'un milieu de ce genre, on hérite à la fois d'une certaine tendance à idéaliser exclusivement le monde intellectuel, et d'une longue tradition d'ironie populaire à l'égard de la spéculation en général.

Inspiré sans doute par cette double tradition de respect idéalisant et de gaillarde moquerie, je suis tombé de haut en constatant, à la fin de mes études parisiennes, l'espèce d'unanimité dans l'erreur et le dogmatisme qui s'était réalisée entre les meilleures intelligences de ma génération.

Ce qui est en cause n'est évidemment pas la Sainte Trinité Marx - Nietzche - Freud, mais plutôt la facilité avec laquelle des penseurs spécialisés dans la destruction des idoles peuvent engendrer euxmêmes immédiatement une nouvelle idolâtrerie.

Ce que je déplore est que le mépris des règles les

<sup>1</sup> «Le Philosophe chez les autophages», Jacques Bouveresse. Editions de Minuit, coll. Critique, 1984.

plus élémentaires de l'argumentation et de la discussion critique soit devenu, chez certains philosophes contemporains (NdR: Michel Serres, Michel Foucault, Jacques Derrida et Paul Veyne) une véritable manière de penser et d'écrire et un style philosophique imposé, que l'on ne peut plus condamner sans se retrouver immédiatement dans la position désagréable du représentant de l'ordre soupçonné du délit de répression policière.

## LA TRACE DE POPPER

E. B. Bah! Laissons de côté votre critique certainement justifiée du «vedettariat» parisien et arrêtons-nous sur le contenu de votre rationalisme critique, que vous définissez très souvent en vous référant à Popper.

J. B. Si j'ai cité Popper, c'est qu'il fait partie des philosophes sur qui s'abat trop facilement l'anathème et que l'on accuse de représenter le conformisme, l'ordre moral. On reproche par exemple à Popper d'être directement l'inspirateur du libéralisme conçu à la manière allemande, dont la vérité est représentée finalement par des pratiques comme celle du «Berufsverbot». Il faut bien voir cependant que les attaques contre Popper sont construites sur deux griefs diamétralement opposés.

Le premier est le reproche de dogmatisme antilibéral; en effet Popper admet qu'on le critique, mais il exige, de la part de ses contradicteurs, des arguments rationnels. Or les auteurs dont je parle assimilent cette exigence d'arguments à un préjugé rationaliste, qui empêcherait en dernière extrémité la libre expression des convictions les plus intéressantes, justement parce qu'elles sont les plus déviantes et donc les moins défendables du point de vue de la rationalité actuelle.

Le deuxième grief, en sens inverse, consiste à reprocher à Popper d'être à l'origine des courants irrationalistes et anarchistes à la Feyerabend dans la mesure où Popper dit et ne cesse de répéter effectivement que la science n'atteint et ne propose pas des vérités.